



Conseil juridique suite a une vieille dette

Par **pas68**, le **12/05/2013** à **08:28**

bonjour ,je ne sais plus quoi faire.j'ai fais comme vous me l'avez conseillé ne plus donné suite à l'agence marcotte ruffin.Mais voilas aujourd'hui le dossier a été transmis a la société d'huissiers de justice bader et willer de Mulhouse qui n'as pas arrêté de m'appelé et de me laisser des messages comme quoi si je ne répondais pas a leurs appels ou courriers ils me bloc le compte et sens suis la saisis a mon domicile .et pourtant de 1993 à2005j'ai toujours habité dans ma ville ,rien de leurs part meme pas a mon encienne adresse (chez mes grands parents) et en sachant qu'1995 avec mon ex concubine nous avons fais un pret a la banque pour racheté les petits crédits que nous avons .aujourd'hui 20 ans apret on vient me réclamer 8409.26 euros exactement. je ne sais plus quoi faire je n'arrive meme plus a joindre les 2 bouts je ne vie plus entre les 2 loyers de retard les impots que je n'est pas pu honoré et les factures je touche 1158euro/mois et il me reste 100euros pour faire les courses du mois.et il faudrait que je leurs envois le peut qui me reste pour survivre ouais et je me jet sous un train apres.merci de me répondre